



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté d'aménagement,
d'architecture, d'art et de design
École supérieure d'aménagement du territoire
et de développement régional

RECHERCHE DIRIGÉE (6 CREDITS)

CHEMINEMENT AU PROGRAMME ATDR

1- Dépôt du sujet de recherche dirigée

L'étudiante ou l'étudiant est invité à prendre contact avec les professeurs du programme ATDR ou d'un autre programme afin de discuter des sujets de recherche possibles et de choisir un directeur de recherche, ci-après nommé le conseiller. Tous les professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) peuvent diriger les recherches dirigées des étudiants, selon leur disponibilité. Il est toutefois possible, suivant les champs d'intérêt, de choisir un professeur d'un autre département, école, ou faculté de l'Université Laval.

Pour le dépôt du sujet de la recherche dirigée, il faut compléter le formulaire *Dépôt du sujet de recherche dirigée*. Il **doit être accompagné** d'une description succincte (**2 à 3 pages**) et dactylographiée à double interligne du projet de recherche. Cette description doit prendre la forme d'un texte (non d'un plan) où l'étudiant présente **la problématique, la méthodologie de la recherche, la documentation et le calendrier de travail avec les échéances**. Le conseiller doit contresigner ce texte, avant qu'il ne soit déposé au secrétariat de l'ÉSAD.

La description succincte qui accompagne le formulaire *Dépôt du sujet de recherche dirigée* doit principalement insister sur:

- 1) les questions de départ de la recherche;
- 2) la démarche de recherche;
- 3) la documentation;
- 4) le calendrier de travail avec les échéances.

Présenter un projet de recherche dirigée, c'est rédiger en quelques pages un texte complet, clair et précis. Comment s'y prendre? Nous proposons ici quelques éléments le composant :

La problématique

Le travail de recherche a comme point de départ une interrogation sur un sujet lié à l'un des volets du programme de maîtrise en ATDR. Le sujet porte sur un aspect des phénomènes observés à propos duquel l'étudiante ou l'étudiant a déjà certaines connaissances et certaines intuitions tout en conservant un désir d'approfondissement et de découverte. Le sujet suscite des questions auxquelles l'étudiant ou l'étudiante cherchera à apporter des réponses. Il faut donc présenter le sujet et énumérer ces questions, par ordre de priorité si possible.

Devant un projet de recherche qui équivaut à 2 mois de travail à temps plein, il est souhaitable que l'étudiante ou l'étudiant soit très intéressé par son sujet de recherche.

La méthodologie de recherche

Pour que le directeur de programme puisse évaluer la faisabilité du sujet, il faut préciser les différentes étapes et la nature de la méthode de recherche. Ainsi, le professeur qui supervisera le projet saura comment on entend procéder dans les étapes conduisant à la rédaction du rapport de recherche.

La démarche comprend les moyens utilisés pour l'élaboration du cadre théorique et les modalités choisies pour appliquer le modèle ou pour confronter les concepts et des données empiriques. Il s'agit de présenter l'importance relative de la partie théorique (définition du problème ou de l'objet d'étude, de l'approche ou de l'identification des questions, hypothèses et concepts centraux) par rapport à la partie appliquée (cueillette d'informations, construction et traitement des données). Le travail sera différent selon qu'il s'agit d'une recherche documentaire, de cueillette de données sur le terrain, de traitement de données par ordinateur, d'études de cas ou d'analyse d'un échantillon, etc. Les deux parties, théorique et appliquée, sont accompagnées d'une troisième, l'analyse des données, qui impose une confrontation des données aux éléments théoriques généralement énoncés au début de la recherche.

Si la recherche porte sur une étude de cas, il faut présenter le milieu où elle sera réalisée (région, ville, pays, etc.) et la période qui sera couverte par l'étude. La méthodologie de recherche doit donc préciser les modalités de réalisation et l'importance relative des trois étapes suivantes par rapport à l'ensemble du projet:

1. présentation des éléments théoriques;
2. moyens utilisés pour appliquer les éléments théoriques aux phénomènes à l'étude;
3. analyse des données.

La documentation

Le sujet de recherche projeté doit s'alimenter à partir d'une documentation disponible. Il est prudent de s'assurer de cette disponibilité dès le point de départ et de présenter dans le projet les modalités prévues pour la cueillette de l'information nécessaire à la recherche. Il est à noter que la recherche peut être réalisée aussi bien en bibliothèque que sur le terrain.

Le calendrier de travail avec les échéances

L'échéancier sert avant tout au chercheur, en lui fixant des objectifs à atteindre à des moments précis dans le but de déposer son rapport de recherche à l'intérieur des règles du programme et du temps dont il dispose lui-même.

L'échéancier doit être bâti avec prudence, sans imposer de précipitation, tout en tenant compte du potentiel de travail de l'étudiante ou de l'étudiant à temps complet au deuxième cycle. Bâter l'échéancier, c'est indiquer des dates aux différentes étapes de la démarche de recherche, en y ajoutant la rédaction et les procédures de dépôt du document final. Par exemple, la personne qui entend réaliser sa recherche à la session d'été pourra envisager l'échéancier suivant:

- 1) **Mai:** travail en bibliothèque;
- 2) **Juin:** cueillette des données;
- 3) **Juillet:** rédaction;
- 4) **Août:** remise du rapport de recherche et évaluation.

C'est le directeur de programme qui approuve la réalisation d'une recherche dirigée. Il peut faire appel au comité d'admission pour obtenir un avis si nécessaire.

Il faut rappeler que pour pouvoir s'inscrire à l'activité AME-6052 Recherche dirigée, le sujet doit avoir été déposé et approuvé par le directeur de programme. Ainsi, si l'étudiante ou l'étudiant désire débiter sa recherche à la session d'été suivant sa première inscription au programme ATDR, il est préférable de **déposer son sujet de recherche dirigée au début du mois d'avril** afin que son projet soit approuvé avant l'inscription à la session d'été.

En résumé, le dépôt de sujet de recherche dirigée consiste en:

- Le choix d'un sujet et d'un encadreur;
- Le dépôt du formulaire *Dépôt du sujet de recherche dirigée* au secrétariat de l'ÉSAD avec une description du projet d'environ trois pages ;
- L'approbation du projet par le directeur du programme de maîtrise en ATDR qui autorise alors l'inscription à l'activité AME-6052 Recherche dirigée.

2- La recherche et la rédaction

Le cœur de la recherche dirigée est la recherche et la rédaction. Ces activités se font sous la supervision de l'encadreur. Il est fortement recommandé de solliciter des rencontres sur une base régulière avec ce dernier afin de rendre compte de l'avancement de la recherche et, au besoin, d'apporter les ajustements nécessaires à la méthodologie. Ces rencontres peuvent s'échelonner selon les besoins, en suivant l'échéancier de travail.

La longueur du rapport de recherche dépend de la forme qu'il prend. Par exemple, si le rapport consiste en un article présenté à une revue avec comité de lecture, il ne devrait pas être de plus de vingt (20) pages. S'il s'agit plutôt d'une recherche bibliographique avec de nombreuses recensions d'écrits, il peut aller jusqu'à quarante (40) pages incluant les annexes. Ces ordres de grandeur ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne devraient pas servir de critère exclusif déterminant la longueur du rapport; les exigences de l'encadreur étant finalement le critère le plus important.

En résumé, la recherche et la rédaction consistent en:

- La collecte et l'analyse des données ;
- La rédaction du rapport ;
- Le tout en interaction constante avec l'encadreur pour apporter les ajustements nécessaires au fur et à mesure.

3- Dépôt du rapport de recherche

L'encadreur pose les conditions de remise du rapport de recherche. Le rapport doit habituellement être remis avant la fin de la session à laquelle l'inscription à la recherche dirigée a été effectuée. Le fait de réaliser une recherche dirigée ne permet d'aucune manière à l'étudiante ou l'étudiant d'être dispensé de réaliser l'essai-laboratoire.

Le dépôt du rapport consiste en l'impression d'une ou deux copies de du rapport et de les remettre aux personnes concernées.

En résumé, le dépôt du rapport de recherche, c'est:

- L'étudiante ou l'étudiant doit déposer une ou deux copies de son rapport à son encadreur;

- L'encadreur procède à l'évaluation et remet les commentaires et corrections exigées en vue du dépôt final à l'étudiante ou l'étudiant.

4- Évaluation

Après avoir reçu les commentaires et corrections exigées, l'étudiante ou l'étudiant peut avoir des corrections à faire dans le cas où le rapport est utilisé à d'autres fins qu'à l'évaluation. Si les corrections demandées sont majeures, il peut se voir allouer une période de deux mois pour s'y conformer. Lorsque les corrections sont faites, l'étudiante ou l'étudiant peut remettre la version corrigée à l'attention des autres utilisateurs (organisme subventionnaire, client, revue scientifique, etc.).

En résumé, l'évaluation du rapport de recherche, c'est:

- L'encadreur évalue le travail de la session et la qualité du rapport final;
- Procéder aux corrections en vue de remettre le rapport aux autres utilisateurs, si nécessaire;